

Bulletin financier

Octobre 2007

Rédigé par Lison Chèvrefils, planificatrice financière

Un placement blindé pour la retraite

Avec l'espérance de vie qui augmente, certains d'entre vous commencent à se demander s'ils ne survivront pas à leurs économies, c'est-à-dire que les épargnes prévues pour la retraite ne suffiront pas à maintenir un niveau de vie acceptable.

En effet, nous désirons tous obtenir le maximum de rendement pour nos avoirs si durement économisés, mais nous frissonnons à l'idée de prendre quelque risque que ce soit pour augmenter cette possibilité de rendement.

Les compagnies de fonds de placement sont conscientes des inquiétudes des investisseurs et tentent sans cesse de leur fournir des solutions appropriées.

En ce sens, un nouveau type de fonds distinct a été créé et mérite qu'on s'y attarde. Voyons un peu les enjeux et les solutions.

**** Le dilemme

Si je désire que mon argent soit garanti à 100% pendant la période d'accumulation de mon capital de retraite, je dois investir dans des placements garantis offrant très peu de rendement risquant donc par le fait même, d'obtenir un bas de laine plutôt mince au moment du décaissement.

OU

Si je vise un meilleur rendement de mes investissements, je dois me tourner vers les fonds de placement et assumer les risques de fluctuation de mon portefeuille. Loin de la retraite, ce risque est très minime, mais à proximité de celle-ci, c'est plus dérangeant.

*** La solution : le fonds distinct SunWise Élite Plus

Ses caractéristiques.

1- Une phase d'accumulation bonifiée.

Pendant que vous épargnez pour la retraite, vous recevez chaque année un boni de 5% du capital accumulé, et ce pour 10 ans, pourvu qu'aucun retrait de fonds ne soit effectué. Ce qui signifie que vous êtes assurés d'obtenir 50% de plus que votre capital initial. C'est garanti.

Si le marché est à la baisse, vous recevez votre boni garanti de 5%.

Si le marché est à la hausse, vous profitez plutôt de la croissance réelle de votre portefeuille et augmentez d'autant plus le boni annuel.

2- Une phase de décaissement garantie.

Lorsque l'heure de la retraite sonnera, le revenu généré par le capital accumulé ne baissera jamais au-dessous d'un rendement de 5%, et ce, pour les 20 années qui suivront. Vous saurez donc dès le départ la rente minimale annuelle que vous recevrez.

Si le marché est à la baisse, vous recevrez 5% de votre capital de retraite. C'est garanti.

Si le marché est à la hausse, vous profiterez de la croissance et augmenterez votre rente ou en prolongerez la période de paiements.

Voilà ce que l'on appelle le meilleur des deux mondes !

3- Au décès.

- Puisque c'est un fonds distinct, le capital initial est garanti. Vos héritiers recevront donc toutes vos économies, peu importe le comportement de la Bourse.

Protection contre les créanciers.

- Votre investissement peut être protégé contre des créanciers si les conditions suivantes sont respectées :
 - Les désignations de bénéficiaires sont appropriées.
 - Les fonds sont investis bien avant l'ouverture de la procédure d'insolvabilité.

***Plus de détails ??

Le texte précédent n'offre qu'un bref survol de notre nouveau concept. Des cas de figure personnalisés peuvent être produit pour ceux d'entre vous qui désireraient en savoir plus.

Chose certaine, c'est sans contredit LE produit de retraite d'avenir. Depuis sa création, il y a 6 mois à peine, plusieurs investisseurs aguerris ont garanti une partie de leurs économies dans le SunWise Élite Plus offert par les fonds CI, obtenant ainsi la paix de l'esprit quant à leurs revenus de retraite.

En tant que planificatrice financière, je ne peux que me réjouir qu'enfin les institutions financières offrent des produits sécurisants pour nos vieux jours, évitant donc que nous ne survivions à nos économies.

Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

(514) 384-8122, lison.chevrefils@clarica.com